

## HUMEUR

ÉRIC DEFFET

### Panade réglementaire au parlement de Wallonie

L'ambiance dans un parlement tient parfois de la cour de récréation. Mercredi soir toutefois, à l'heure où les enfants sages se couchent en écoutant une berceuse et où les députés votent les derniers décrets en somnolant sur leur siège, c'est plutôt le brouhaha d'une crèche ou d'une garderie qui a envahi les couloirs de l'assemblée wallonne.

Un petit bout de quelques semaines est à l'origine des piailllements de gauche et de droite qui ont provoqué une suspension de séance d'une demi-heure : blotti dans la cafétéria des parlementaires, un bébé attendait patiemment la fin de l'ordre du jour dans les bras de sa maman, la députée libérale Lætitia Brogniez. A son âge, l'innocence prime : l'enfant violait la loi, mais il l'ignorait. Charmant tableau, pourtant. Mais le

règlement de police du parlement de Wallonie ne fait pas dans la dentelle et encore moins dans la layette : un nouveau-né n'a pas sa place dans les salles réservées aux seuls parlementaires, aux ministres et aux secrétaires politiques des groupes. Et le greffier Frédéric Janssens n'a qu'une religion : le règlement, rien que le règlement, tout le règlement ! Sollicité par ses services, il s'est donc déplacé jusqu'au sous-sol transformé en ébauche de maternité pour rappeler la maman à ses devoirs de mandataire : obéir ou s'en aller !

Comme souvent entre grands enfants, le ton est vite monté, racontent les témoins de la scène. Solidarité féminine oblige, des élues de tous bords auraient bien sorti hochets, tambours et trompettes pour dénoncer l'attitude de ce grand

méchanc loup de greffier qui s'accrochait à une règle d'un autre âge comme un gosse déterminé au mât de cocagne. On était dans la panade.

Frédéric Janssens a fait la leçon aux députés outrés : il est payé pour faire appliquer un règlement approuvé par les instances politiques de l'assemblée. Si la règle change, il l'appliquera aussi : partie de foot sous la verrière, marelle dans la bibliothèque, cache-cache dans les salles de commission, tout sera bon à ses yeux de fonctionnaire zélé.

Il est temps que la législature se termine à Namur. Le calme reviendra sans doute après les élections lorsque les nouveaux députés feront face à leurs responsabilités en pataugeant sur ce premier dossier : quelle place pour les bébés des mamans-députées ?